

1. IMPORTANCE D'UNE BONNE INFRASTRUCTURE DE PÂTURAGE

L'infrastructure du pâturage signifie: des chemins pour les vaches, des clôtures et de l'abreuvement.

1.1 > Allonger les jours de pâturage

Le printemps et l'automne sont généralement caractérisés par des conditions humides. S'il n'y a pas de chemins appropriés, les agriculteurs s'abstiennent souvent d'aller faire pâturer pour éviter de salir les pattes et les mamelles. Le rythme lent des vaches qui traînent dans la boue est une source de frustration pour de nombreux éleveurs.

. De plus, la boue présente sur les sabots salissent l'herbe présente dans le pré, cela augmente les refus

Chaque jour de pâturage supplémentaire rapporte entre 0,5 et 1,5 € par vache, selon la saison. Les sentiers permettent un pâturage supplémentaire de 50 à 80 jours par an. 2 mois de pâturage supplémentaire entraînent des économies significatives. Pour y parvenir, il faut des chemins qui desservent toutes les parcelles individuelles sans avoir à traverser d'autres parcelles.

1.2 > Facilité de travail

Une bonne infrastructure de chemins et de clôtures avec des poignées de portail pratiques est également importante pour faciliter et conduire le bétail.

2. CONCEVOIR UN PLAN DE PÂTURAGE

L'hiver est une bonne période pour concevoir et installer une nouvelle infrastructure. Vous pouvez réaliser un plan vous-même ou vous pouvez également vous faire assister par "l'architecte de pâturage", Obs'Herbe. Ce dernier conçoit dans un PâturePlan:

- un parcellaire en vue d'une ingestion d'herbe maximale,
- · un système facile à gérer grâce à une taille de parcelle égale,
- · une circulation fluide des vaches,
- un approvisionnement en eau optimal,
- · des plantations en bordure (haies, arbres d'ombrage, agroforesterie, etc.).

2.1 > Pâturage tournant

Les systèmes de pâturage tournant dynamique nécessitent plus d'infrastructures que le pâturage continu et augmentent donc les coûts d'infrastructure. Cependant, comparé au coût de l'infrastructure d'une étable, le montant n'est vraiment pas élevé. De plus, l'investissement est récupéré en 2 ans maximum. Pour rentabiliser une infrastructure d'étable, il faut compter au moins 12 ans.

Dans un système de pâturage tournant dynamique, un minimum de 25 parcelles de taille égale sont déterminées. Si les parcelles sont dimensionnées pour 24 heures de pâturage complet, compter 15kg matière sèche (MS) par vache et par jour. En moyenne, cela correspond à 1 are par vache et par jour ou 1 hectare pour 100 vaches laitières.

Si vous envisagez d'utiliser le pâturage en bandes (avec une clôture mobile à l'avant et à l'arrière), il sera nécessaire pour être **flexible** et **rapide**:

- · de créer des blocs plus grands et pas trop large (max. 100 m du chemin).
- d'avoir de nombreuses barrières donnant accès au pâturage le long du chemin à des distances fixes (par ex. tous les 30 m).
- d'avoir suffisamment de points d'eau parallèles au chemin.

2.2 > Les formes des parcelles

- · Éviter les parcelles avec des angles aigus, avec de nombreuses pentes, avec des sols trop diversifiés.
- Il est préférable que les parcelles soient rectangulaires dans un rapport compris entre 1:1 (carré) à 1:4. Si vous travaillez avec des parcelles plus allongées, vous risquez de créer des zones de piétinement en début de parcelle et de surpâturage en fond de parcelle.

3. CHEMINS DES VACHES







Chemin copaux

Chemin béton

Chemin béton

- Juridiquement, avant tous travaux sur la parcelle, si vous êtes le locataire, vous devez d'abord convaincre le propriétaire. S'il est d'accord (ou si vous êtes le propriétaire), vous devez demander l'autorisation à la commune pour endurcir le chemin. Si vous ne posez pas de cailloux ou de béton, il est en principe autorisé de travailler avec des copeaux de bois.
- Traite robotisée : les chemins étroits sont acceptables (2 m) car il n'y a pas de déplacement en groupe.
- Traite classique avec déplacement de groupe: largeur en fonction de la taille du troupeau.
 - > 3 m pour 60 vaches
 - > 4m pour 100 vaches
 - > 5 m pour > 100 vaches
- Un bon chemin permet à l'eau de s'écouler. Il est donc préférable de les réaliser un peu bombés et plus hauts que le niveau 0 du sol.
- Différents revêtements sont possibles (avec des coûts très différents): caillebotis d'occasion ou murs de silos couloirs, sous-structure + couche supérieure de chaux/sable, ECORASTER, béton coulé, etc. Les copeaux de bois sont possibles sur les zones plus sèches où il y a peu de passage (les dernières parcelles).
- · Les sentiers pour vaches sont réservés aux vaches, pas aux tracteurs.

4. ABREUVEMENT



- 1 abreuvoir sous la limite de 2 parcelles (traite classique) Avec la traite robotisée, l'abreuvoir peut également être placé dans une niche oblique sur le chemin
- Maximum 200 m de marche jusqu'à l'abreuvoir
- · Position de niveau
- · Béton ou polyéthylène
- Calculer le volume: 100 L pour 10 vaches. Soit 600 L pour 60 vaches laitières. Cela dépend aussi du débit. Un abreuvoir plus petit est également possible avec un tuyau à haut débit. 1 m³/s ou 1.25 m³/s
- Enterrer les tuyaux (à 50 cm de profondeur)
- Eviter les abreuvoirs sous ou trop proches des fils électriques (champs magnétiques)





Pour les clôtures: voir la fiche n° 4



COÛT PAR HECTARE

- Coût moyen des infrastructures placées en prairie : +/- 1500 €/ha:
 - 50 % du coût pour les chemins
 - · 25 % pour les systèmes d'abreuvement
 - 25 % pour les clôtures

Si on compte un amortissement sur 15 ans, cela représente annuellement 100 € / ha Par vache (3 VL/ha):+/- 35 € / vache / an



CONTACTS

PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES
Hervé LUST · h.lust@pnpc.be · +32 (0)68 54 46 02

OBS'HERBE

Pieter Van Rumst · pieter@obsherbe.com · +32 (0)478 77 97 05

FUGEA

Anouchka Hoffmann · ah@fugea.be · +32 (0)499 71 44 44

La réalisation de cette fiche a été financée par le GAL des Plaines de l'Escaut dans le cadre de la fiche agriculture résiliente avec la collaboration du PNPC et de la FUGEA et l'expertise technique d'Obs'Herbe



INFRASTRUCTURES EN PRAIRIE: CHEMIN, CLOTURE ET ABREUVEMENT | 3/3



















